



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE L'OÏSANS 2027-2033

1

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT

Le Plan Climat air énergie territorial est un outil de planification de la transition énergétique et de l'adaptation aux conséquences du changement climatique. La Communauté de communes de l'Oisans s'inscrit dans une démarche de coordination des actions menées sur le territoire.



Pour élaborer le Plan Climat, la Communauté de communes de l'Oisans a fait appel aux actrices et acteurs du territoire, à travers des ateliers de concertation et de co-construction. Échanges d'idées et débats ont eu lieu entre la population, les instances partenariales publiques, privées et associatives accompagnées par les organes décisionnels et techniques de la collectivité.

LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

Le diagnostic du PCAET a permis de mettre en lumière les atouts et faiblesses du territoire



FAIBLESSES

- Vulnérabilité du territoire face au dérèglement climatique (augmentation des risques naturels, multiplication des canicules, perte de biodiversité, assèchement des sols, pression sur la ressource en eau, fonte des glaciers...)
- Une mobilité saisonnière induite par le tourisme ayant une forte dépendance à la voiture
- Un parc immobilier modérément ancien mais tout de même énergivore dont 75% sont des résidences secondaires construites principalement entre 1945 et 1989
- Une pression foncière importante sur le territoire qui limite l'implantation des activités économiques



ATOUPS

- Une biodiversité riche, une diversité de milieux, un patrimoine géologique riche, une séquestration carbone importante
- Un réseau hydrographique très développé avec une eau de bonne qualité
- **Protection de l'environnement** : des acteurs locaux opérationnels (Parc national des Écrins, Département de l'Isère, ONF, communes du territoire, SYMBHI, SACO...)
- **Énergies** : une production hydroélectrique importante, un potentiel de développement en énergies renouvelables (solaire, géothermique, biomasse)

3

LES AXES STRATÉGIQUES ET LES ACTIONS DU PLAN CLIMAT

Le territoire de l'Oisans s'est fixé cinq axes stratégiques au service de la transition écologique



Ces axes stratégiques sont précisés dans la stratégie et se déclinent dans 15 fiches actions détaillées dans le plan d'actions.

AXE 1 Préservation et adaptation du cadre de vie

- Fiche Action 1** Préserver les écosystèmes, la biodiversité et faciliter l'usage des solutions fondées sur la nature
- Fiche Action 2** Anticiper, prévenir et gérer les risques naturels et technologiques et leur évolution face aux effets du changement climatique
- Fiche Action 3** Assurer la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Fiche Action 4** Préserver la santé et le bien-être des populations

AXE 2 Adaptation des services au public pour une solidarité territoriale

- Fiche Action 5** Développer l'habitat performant et permanent ainsi que les bâtiments publics efficients
- Fiche Action 6** Assurer une mobilité performante, accessible

AXE 3 Accompagnement et adaptation des activités économiques du territoire

- Fiche Action 7** Accompagner les secteurs économiques dans l'adaptation de leurs activités face au changement climatique
- Fiche Action 8** Favoriser la sobriété des usages et le développement d'une économie circulaire
- Fiche Action 9** Soutenir l'adaptation de la filière sylvicole
- Fiche Action 10** Accompagner l'adaptation de la filière agricole

AXE 4 Développement des énergies renouvelables

- Fiche Action 11** Favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Fiche Action 12** Accompagner les collectivités au déploiement des réseaux de chaleur bois et ENR&R

AXE 5 Transversalité - Démarche globale et partenariale

- Fiche Action 13** Animer, co-piloter et évaluer le PCAET
- Fiche Action 14** Développer l'engagement des collectivités du territoire vers une démarche d'exemplarité
- Fiche Action 15** Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans la démarche climat-air-énergie

CES 15 FICHES ACTIONS DÉTAILLENT LES MODALITÉS TECHNIQUES ET LES MOYENS QUI SERONT DÉPLOYÉS AU COURS DES 6 PROCHAINES ANNÉES.

Les données précisées dans les pages qui suivent sont issues du diagnostic climat-air-énergie territorial pour l'année 2023. Les fiches actions pourront évoluer suite aux consultations et lors de leur mise en œuvre.

Fiche action n° 1

Préserver les écosystèmes, la biodiversité et faciliter l'usage des « Solutions fondées sur la nature »

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- Les activités menées sur le territoire émettent chaque année **224 kTCO2e**
- L'équivalent de **76%** des émissions générées sont séquestrées chaque année par les sols et la végétation des milieux naturels de l'Oisans

OBJECTIFS 2030

- Maintenir voire augmenter les capacités de stockage carbone sur le territoire
- Faire connaître les richesses naturelles du territoire pour faciliter leur préservation

ACTIONS

- Favoriser la mise en œuvre d'outils de préservation des milieux naturels sensibles
- Sensibiliser les usagers aux fragilités et richesses des espaces montagnards

Fiche action n°2

Anticiper, prévenir et gérer les risques naturels et technologiques et leur évolution face aux effets du changement climatique

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- Sur le territoire de l'Oisans, les risques naturels majeurs sont principalement les inondations, les avalanches et les mouvements de terrain
- Le changement climatique augmente la fréquence d'apparition des aléas (coulées de boues, chute de blocs, feux de forêts...)

OBJECTIFS 2030

- Améliorer les connaissances sur les risques naturels tels que les risques d'origine glaciaire et périglaciaire
- Faciliter la transmission d'informations sur les risques auprès des habitants du territoire
- Améliorer la gestion de crise et la résilience du territoire

ACTIONS

- Accompagner les communes du territoire pour la mise en œuvre de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de leur Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Réaliser un Plan Intercommunal de Sauvegarde

Fiche action n° 3**Assurer la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques****ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS**

- Une ressource en eau de qualité bénéficiant d'un réseau hydrographique très développé
- Gérée par les communes, l'eau potable est captée et acheminée par :
 - près de 360 km de réseaux d'adduction et distribution,
 - 88 ouvrages de stockage,
 - 91 sites de production d'eau (par captage de sources, forage, pompes ou traitements).
- Les zones humides contribuent au bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la qualité des eaux ; elles représentent plus de 4 000 hectares de surface en Oisans.

OBJECTIFS 2030

- Favoriser la sobriété des usages avec une baisse souhaitée de **10%** des prélèvements d'eau d'ici 2030
- Maintenir voire augmenter la surface des zones humides du territoire

ACTIONS

- Réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable pour améliorer les rendements
- Favoriser l'utilisation des eaux non conventionnelles pour des fins non alimentaires
- Préserver et restaurer les zones humides du territoire

Fiche action n° 4**Préserver la santé et le bien-être des populations****ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS**

- Une qualité de l'air relativement bonne mais marquée par des épisodes de pollution à l'ozone
- Une présence plus accrue d'espèces invasives sur le territoire

OBJECTIFS 2030

- Réduire les émissions de polluants atmosphériques
- Diminuer l'emprise des espèces exotiques envahissantes (EEE) sur le territoire

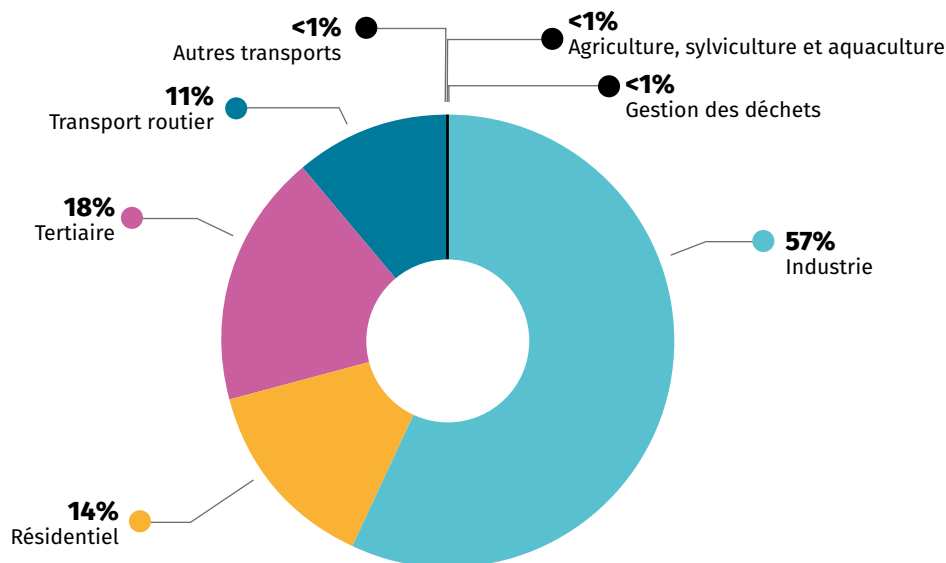
ACTIONS

- Améliorer la connaissance locale sur la qualité de l'air
- Communiquer et sensibiliser sur le chauffage au bois performant et sur les risques des foyers ouverts
- Poursuivre voire augmenter le nombre de chantiers d'arrachage d'EEE et le piégeage des frelons asiatiques

Fiche action n° 5

Développer l'habitat performant et permanent ainsi que les bâtiments publics efficaces

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES EN 2023



ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- Le territoire a consommé en 2023 : 942,5 GWh
- Le résidentiel représente **14%** des consommations énergétiques
- Le tertiaire représente **18%** des consommations énergétiques
- Les logements touristiques et les bâtiments publics sont intégrés aux données de consommation du secteur tertiaire

OBJECTIFS 2030

- Réduire de **6%** les consommations énergétiques du résidentiel (par rapport à 2023)
- Réduire de **27%** les émissions de GES du résidentiel (par rapport à 2023)
- Augmenter le nombre de bâtiments rénovés

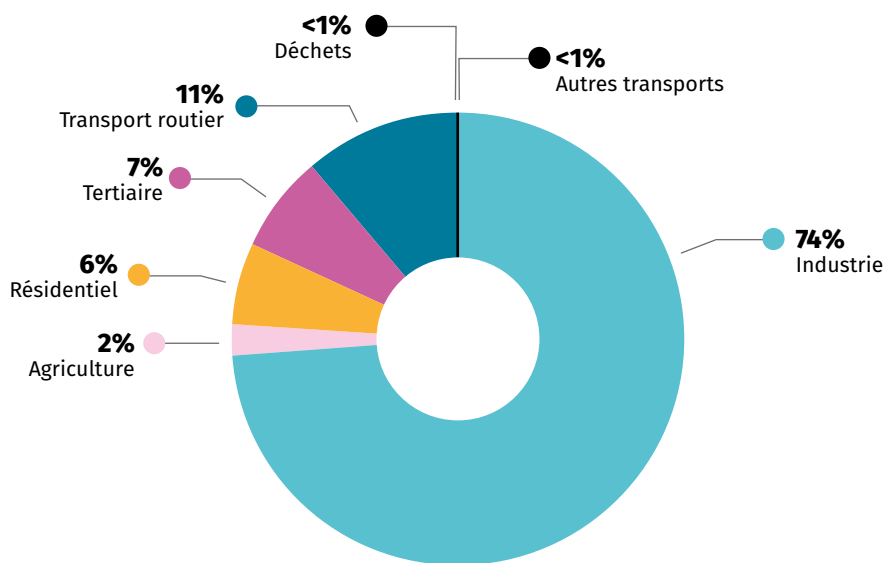
ACTIONS 2030

- Promouvoir la rénovation auprès de tous les secteurs économiques
- Améliorer la connaissance du parc de logements (performance énergétique)
- Poursuivre la mise en œuvre des aides à la rénovation
- Renforcer la conversion des chauffages au fioul vers d'autres énergies moins émissives

Fiche action n° 6

Assurer une mobilité performante, accessible

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES EN 2023



ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- Les activités du territoire ont engendré 224,6 kTCO2e en 2023
- Le transport routier représente **11%** de ces émissions
- Environ **60%** des déplacements sont réalisés en voiture
- **95%** des véhicules du territoire consomment des carburants fossiles (en 2023)
- Estimation d'au moins **25%** des flux de véhicules liés au tourisme (en 2019)

OBJECTIFS 2030

- Réduire de **24%** les émissions de GES produites par le transport (ref.2023)
- Augmenter la part d'utilisation des transports en commun sur le territoire
- Améliorer la visibilité de l'offre de transport disponible sur le territoire

ACTIONS 2030

- Poursuivre le développement de la voie verte (voie cyclable)
- Faciliter la mise en œuvre d'une mobilité solidaire
- Augmenter la fréquence de passage des transports en commun en partenariat avec la Région AURA, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire

Fiche action n° 7

Accompagner les secteurs économiques dans l'adaptation de leurs activités face au changement climatique

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- **89%** des emplois dépendent du secteur tertiaire signe d'une économie locale tournée vers le tourisme
- Une consommation à **74%** d'électricité, donc faiblement émettrice de GES et une possibilité plus aisée de conversion vers les ENR (photovoltaïque ou solaire thermique pour les usages d'eau chaude).

OBJECTIFS 2030

- Réduire de **8%** les consommations énergétiques du tertiaire (ref.2023)
- Réduire de **25%** les émissions de GES du tertiaire (ref.2023)

ACTIONS 2030

- Formations, sensibilisations pour promouvoir la sobriété des pratiques
- Faciliter l'accès aux formations professionnalisantes
- Aider l'installation de nouvelles entreprises dans les domaines de la transition énergétique et écologique

Fiche action n° 8

Favoriser la sobriété des usages et le développement d'une économie circulaire

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- La collecte des déchets est une compétence de la Communauté de communes et représente son 1^{er} poste d'émissions de gaz à effet de serre (**61%** des émissions de la collectivité au sein du bilan carbone de l'année 2023 interne aux activités, patrimoine et services de la collectivité)
- Le traitement des déchets représente 3 562 TCO2e pour l'ensemble des déchets collectés sur l'Oisans et 675 TCO2e pour leur transport.
- Un réseau étoffé de composteurs sur l'ensemble du territoire (plus de 200 collecteurs)

OBJECTIFS 2030

- Diminuer la quantité de déchets valorisables sur le territoire en favorisant le réemploi, l'usage de seconde main, la réparation
- Promouvoir l'économie circulaire et en faciliter l'action
- Dynamiser la solidarité territoriale et les circuits courts

ACTIONS 2030

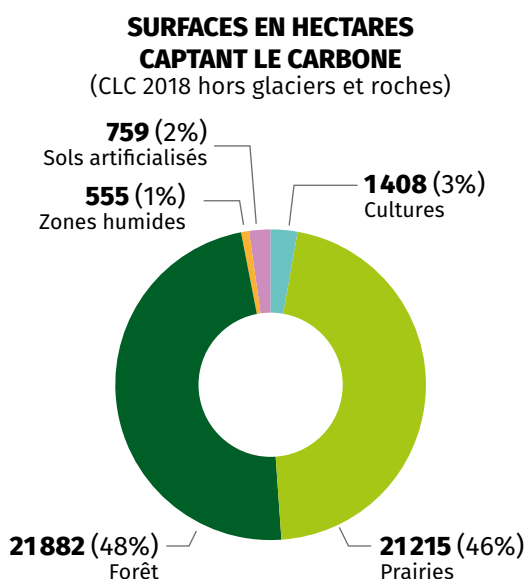
- Création d'une matériauthèque (ou valorisation de l'existant)
- Mise en place d'une ressourcerie pour faciliter la collecte, le réemploi voire la revente d'objets d'occasion
- Création d'une végétérie pour la valorisation de déchets végétaux

Fiches actions n° 9 & 10

Soutenir l'adaptation des filières sylvicole et agricole

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- La forêt représente plus de **26%** du territoire soit 219km² sur les 835km² totaux
- Seuls **40%** des forêts sont accessibles pour une gestion forestière durable
- Les surfaces agricoles représentent environ 315 km², dont les 2/3 sont exploitées par des structures agricoles uissanes
- En 2023, il y a 37 exploitations agricoles uissanes, dont 28 d'entre elles pratiquent l'élevage



OBJECTIFS 2030

- Favoriser l'entretien des dessertes forestières existantes
- Promouvoir et dynamiser la filière bois sur toute la chaîne d'activités (bois énergie, bois construction)
- Maintenir voire augmenter le nombre d'installations agricoles sur le territoire

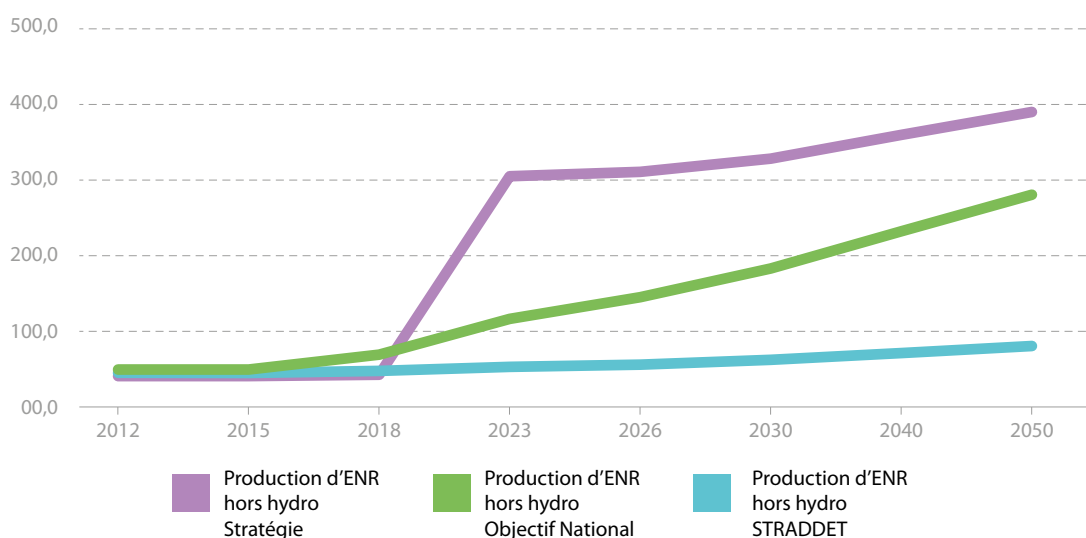
ACTIONS 2030

- Promouvoir les métiers du bois tout en favorisant l'installation d'entreprises de travaux forestiers en Oisans
- Soutenir, participer à la création d'une plateforme de bois énergie sur le territoire
- Protéger le foncier agricole tout en favorisant la transmission et l'installation agricole

Fiche actions n° 11 & 12

Favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire et accompagner les collectivités au déploiement des réseaux de chaleur bois et ENR&R

STRATEGIE DE PRODUCTION D'ENR HORS HYDROELECTRICITE DU PLAN CLIMAT



ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- En 2023, 1 260 GWh d'énergies renouvelables ont été produites sur le territoire, dont **60%** proviennent des barrages hydroélectriques
- Sans l'hydroélectricité, **50,5%** des consommations énergétiques du territoire sont couvertes par la production d'énergies renouvelables. Ce taux de couverture passe à **134%** avec l'hydroélectricité

OBJECTIFS 2030

- Par rapport aux productions de 2015, augmenter de **38%** la production d'ENR
- Augmenter la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie du territoire (taux de couverture) en lien avec la baisse des consommations

ACTIONS 2030

- Faciliter le développement des énergies renouvelables tout en préservant les ressources (forêts, haies, eau)
- Soutenir et favoriser le développement des réseaux de chaleur et de froid approvisionnés localement

Fiches actions n° 13 & 14

Animer, co-piloter et évaluer le PCAET et développer l'engagement des collectivités du territoire vers une démarche d'exemplarité

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- Le Plan Climat doit être évalué à mi-parcours (au bout de 3 ans) et doit être révisé au bout de 6 ans

OBJECTIFS 2030

- Maintenir et renforcer la dynamique autour du Plan Climat
- Avoir démarré la totalité des fiches actions du plan d'actions

ACTIONS 2030

- Accompagner les communes sur les sujets de la transition énergétique et faciliter l'exemplarité du patrimoine public (bois construction, bâtiment performant, rénovation énergétique...)
- Mettre en œuvre et faire vivre le plan de transition de la Communauté de communes pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités, le patrimoine et les services de la collectivité suite au bilan carbone de 2023

Fiche action n° 15

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans la démarche climat-air-énergie

ÉTAT DES LIEUX ET CHIFFRES CLÉS

- L'industrie représente **57%** des consommations énergétiques et **74%** des émissions de gaz à effet de serre
- Le tertiaire comprend les remontées mécaniques et le fonctionnement des stations de ski qui représentent environ **16%** des consommations énergétiques

OBJECTIFS 2030

- Réduire de **6%** les consommations énergétiques du secteur industriel (par rapport à 2023)
- Diminuer de **13%** les émissions de GES du secteur industriel (par rapport à 2023)
- Augmenter le nombre de partenariats avec les entreprises du territoire

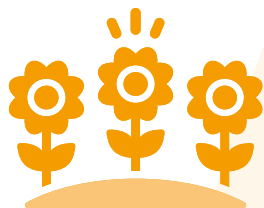
ACTIONS 2030

- Conventionner avec les entreprises du territoire pour créer partenariats économiques, sociaux et environnementaux
- Informer, sensibiliser sur l'importance de la sobriété des usages

4

AGIR À MON ÉCHELLE

La collectivité agit, vous aussi pouvez agir à votre échelle car toutes les actions comptent, tous nos actes participent à l'adaptation et à l'atténuation des effets du changement climatique. Voici quelques propositions d'actions qui sont en lien avec les 5 axes stratégiques du Plan Climat :



UNE BIODIVERSITÉ PROTÉGÉE ET PRÉSERVÉE

- J'aménage mon jardin, mon balcon avec des espèces locales et non invasives
- J'installe un **piège à frelon asiatique** chez moi
- Je ne brûle pas de **déchets verts** dans mon jardin et n'utilise pas de pesticide
- Je m'informe sur le **tri des déchets**
- Je reste sur les sentiers en montagne



UNE UTILISATION EN EAU ÉCONOME ET PARTAGÉE

- J'économise l'eau potable en installant des mousseurs sur les robinets
- Je privilégie les douches
- J'utilise l'eau de pluie pour l'arrosage de mes plantes



UNE AGRICULTURE PRÉSERVÉE ET RÉSILIENTE

- Je privilégie les fruits et légumes de saison
- Je me renseigne sur **les producteurs locaux**





UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

- J'utilise autant que je peux les **transports en commun**
- J'adopte une mobilité douce : vélo, marche à pied
- Je m'inscris sur les sites de co-voiturage



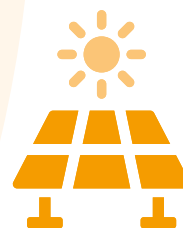
DES BÂTIMENTS PERFORMANTS ET MOINS ÉMISSIFS

- J'isole la toiture, les murs et les fenêtres de mon logement. Je peux être aidé-e grâce aux **aides de l'Etat MaPrimeRénov'** et aux **aides de la CCO**. Je contacte l'AGEDEN pour être accompagné-e dans mon projet : 04 76 14 00 10
- Je change mon mode de chauffage fioul pour des énergies moins polluantes



UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE ET DIVERSIFIÉE

- Je m'informe sur le potentiel de production solaire des toitures de ma maison, de mon garage avec le **cadastre solaire de l'Oisans**
- Je participe aux réunions d'informations sur les énergies renouvelables possibles en Oisans (voir le **programme de l'AGEDEN**)



UNE ÉCONOMIE LOCALE PERFORMANTE ET BAS CARBONE

- Je suis chef-fe d'entreprise, je propose à mes salarié-e-s une mobilité décarbonée tout en optimisant les déplacements
- Je suis salarié-e, j'adopte **les écogestes au travail**



OÙ RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DU PLAN CLIMAT ?



www.ccoisans.fr/project/pcaet-oisans/

- Le diagnostic air énergie climat
- L'état initial de l'environnement
- Le rapport stratégique
- Les fiches actions
- L'évaluation environnementale stratégique
- Le rapport non technique
- Les avis des services de l'Etat et de l'Autorité environnementale
- Le mémoire en réponse aux avis
- Le bilan de la concertation

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes de l'Oisans :

www.ccoisans.fr/project/pcaet-oisans/

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter planclimat@ccoisans.fr

